

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLITIQUE SPORTIVE À GRENOBLE : ENTRETIEN ENTRE L'OMS ET LE CANDIDAT VALENTIN GABRIAC

Suite à l'enquête menée auprès de ses 122 associations sur la politique sportive grenobloise, l'Office Municipal des Sports (OMS) de Grenoble a rencontré plusieurs candidats aux élections municipales de la Ville. À cette occasion, **Valentin Gabriac** accompagné de Ludovic Blanco, membre de son équipe — a présenté sa vision du sport, ainsi que ses perspectives en matière d'équipements, d'accessibilité et de politique sportive locale.

Présentation du candidat

Grenoblois de naissance âgé de 33 ans, **Valentin Gabriac** est tête de liste « Grenoble, capitale des Alpes ». La liste précise que, bien qu'identifiée politiquement au Rassemblement National, son projet s'inscrit avant tout dans une logique municipale, centrée sur les besoins locaux et la pratique sportive pour toutes et tous.

1. Vision générale : le sport est l'image de la ville

Valentin Gabriac inscrit le sport comme un axe structurant de son projet municipal. La liste revendique une ambition de rayonnement de la ville à l'échelle régionale et nationale.

Le sport est présenté comme un élément constitutif de l'identité grenobloise, en lien avec l'histoire de la ville et l'héritage des Jeux olympiques d'hiver de 1968, mais aussi avec la diversité actuelle des pratiques : sports alpins, sports collectifs, sports aquatiques et activités de plein air.

2. Moyens financiers et méthode : pas de baisse globale, réallocation et concertation

Sur le plan budgétaire, Valentin Gabriac annonce :

- l'absence de baisse générale des subventions municipales,
- une réallocation ciblée vers des secteurs jugés prioritaires, parmi lesquels le sport.

Le sport est identifié comme un bien commun, relevant du service public, ne pouvant être soumis à une logique de rentabilité stricte. Les **piscines municipales** sont citées comme des équipements indispensables, malgré leur coût structurel.

Audit et planification

Le candidat se déclare favorable à :

- un audit global des équipements sportifs (piscines, gymnases, équipements de proximité),
- la mise en place d'un plan pluriannuel de rénovation et d'investissement, fondé sur l'usage réel et les contraintes financières de la Ville. **Les piscines et les gymnases** ont été identifiés comme des investissements d'intérêt général à prioriser.

La méthode revendiquée repose sur **la concertation avec les clubs et associations, dès le début du mandat**, afin de hiérarchiser les priorités et d'éviter des promesses irréalistes.

Les rénovations intégreraient des **améliorations de performance énergétique** (chauffage, éclairage, isolation), sans faire de la transition environnementale un axe idéologique, mais dans une logique de fonctionnalité et de sobriété.

3. Priorité n°1 : création d'un pass sport et culture municipal

Parmi les mesures centrales figure la création d'un **pass sport et culture municipal** destiné aux jeunes de moins de 18 ans.

Ce pass, d'un montant envisagé **entre 40 et 60 euros**, serait :

- utilisable pour une inscription dans une association sportive ou culturelle,
- cumulable avec les dispositifs existants (carte Tattoo, pass nationaux).

La priorité serait donnée aux écoles primaires, dans une logique de soutien à la première inscription en club.

Le coût annuel est estimé à environ 600 000 euros, avec un effet direct de redistribution vers les clubs sportifs locaux.

Valentin Gabriac indique souhaiter associer les acteurs sportifs, dont l'OMS, à la définition opérationnelle du dispositif.

5. Subventions et cadre de pratique : refus du communautarisme et dépolitisation du sport

Concernant les critères de subventionnement, le candidat annonce la mise en place d'une **charte applicable aux associations sportives**, fondée sur :

- la bonne gestion,
- la sécurité des pratiquants et des équipements,
- le respect du cadre légal,
- des critères liés à l'activité sportive (licenciés, résultats, discipline).

La liste affirme sa volonté de **dépolitiser le sport et de refuser toute utilisation idéologique des pratiques sportives**.

Elle se déclare également **opposée à toute forme de communautarisme**, notamment dans l'organisation des équipements (horaires différenciés, pratiques discriminantes), considérant que le sport doit rester un espace commun, accessible à toutes et tous.

6. Priorité n°2 : sport professionnel et clubs emblématiques

Le sport professionnel constitue un axe fort du projet, avec **l'objectif affirmé de maintenir et renforcer la présence grenobloise dans l'élite nationale**.

- GF38 (football)

Le candidat identifie comme prioritaire la **rénovation du centre d'entraînement de la Poterne**, actuellement jugé dégradé.

Il souhaite également renforcer l'attractivité du club, notamment en favorisant la **venue de publics scolaires et en développant l'animation autour des jours de match** (buvettes, lumières, commerces à proximité du stade), tout en respectant l'autonomie du club.

- **FCG (rugby)**

Concernant le FCG, le candidat souligne l'enjeu des infrastructures, en particulier le **projet de rénovation du stade Lesdiguières**.

La Ville est appelée à jouer un rôle de facilitateur, notamment dans la **recherche de partenaires, afin de permettre au club de s'inscrire durablement au plus haut niveau**, dans le Top 14.

- **Brûleurs de Loups (hockey sur glace)**

Pour les Brûleurs de Loups, la réflexion porte sur **l'avenir du Palais des Sports**, jugé vétuste.

Valentin Gabriac se dit favorable à une **réhabilitation de l'équipement, dans une logique multifonctionnelle (sport et culture)**, et à un soutien accru au rayonnement national et européen du club.

De manière générale, la liste estime qu'il est anormal qu'une agglomération de la taille de Grenoble ne dispose pas durablement de clubs évoluant au plus haut niveau.

7. Événementiel sportif et rayonnement

Enfin, plusieurs pistes sont évoquées pour renforcer la visibilité du sport à Grenoble :

- **maintien du Forum des sports et réflexion sur un forum de mi-saison** notamment pour pallier le départ en stage à l'étranger de nombreux étudiants grenoblois
- **création d'événements sportifs en centre-ville** (semaine ou mois du sport) ; relance des Six jours de Grenoble
- **candidature à l'accueil d'épreuves majeures**, dont le Tour de France, masculin et féminin ;
- **relance des discussions pour associer Grenoble aux Jeux olympiques d'hiver 2030** (épreuve, passage de la flamme, animations).

8. Sécurité et organisation municipale

La sécurité est identifiée comme un levier prioritaire :

- **prévention des intrusions et violences**,
- **renforcement des patrouilles de police municipale autour des sites sportifs**,
- **recours à la vidéoprotection**.

Enfin, la liste propose la désignation d'un interlocuteur municipal unique pour le sport, afin de simplifier les relations avec les clubs et de réduire la charge administrative.